



Assemblée générale du CDB 27 mai 2011 Compte rendu

Tous les clubs sont présents ou représentés à l'exception de Lucé. Les membres du comité directeur sont tous présents à l'exception de Willy Gërimont et Alain Gillet excusés.

Le président de La Loupe, Guy Renaudon souhaite la bienvenue aux membres de l'Assemblée. Le président du CDB David Lecomte remercie le club de La Loupe d'accueillir cette assemblée générale.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2010

Le président David Lecomte lit le compte rendu de l'Assemblée Générale du CDB de 2010. Aucune remarque n'est faite sur ce compte rendu. Une précision importante, le club d'Illiers Combray s'est affilié à la Fédération Française de Billard et a adhéré au CDB.

RAPPORT MORAL

Le secrétaire François Seigneuret lit le rapport moral du Comité Départemental de Billard d'Eure et Loir. Le nombre des licences a baissé passant de 270 à 258 licenciés. La trésorerie est en baisse à cause des aides qui ont été apportées pour les tournois jeunes notamment des remboursements de repas qui n'avaient pas été budgétés. La commission de discipline ne s'est pas réunie cette année. Les aides pour la formation sont à demander au CDB qui n'organise plus de formations directement, les clubs les organisent.

Le président du CDB est salué pour son titre de champion de France au cadre nationale 2.

Brigitte Gaultier interpelle le président du CDB et son bureau au sujet des subventions accordée par le CNDS pour les féminines et en particulier pour elle-même. Ses frais sur la saison s'élèvent à environ 1500€ et elle ne reçoit que 100€ de la part du CDB alors que le CNDS accorderait 500€ pour elle. Le président lui répond que les subventions ne sont pas nominatives mais qu'un budget est attribué par thème. Les trois principaux axes sont les jeunes, les féminines et les quartiers en difficultés.

Le courrier du CNDS et les montants des subventions délivrées par le CDB seront communiqués le plus tôt possible afin qu'une réponse satisfaisante soit donnée à Brigitte Gaultier.

Trésorerie:

Francis Vautelin présente le rapport financier, les dépenses sont conformes à ce qui a été décidé à l'exception des dédommagements et repas pour les tournois jeunes qui ont fait dépasser le budget. Ceci donne un déficit de 986 euros pour la saison. Cette somme sera tirée du compte épargne. Une correspondance entre subventions reçues et subventions accordées par le CDB sera établie pour la saison prochaine. Brigitte Gaultier, commissaire aux comptes, donne quitus au comité directeur pour sa

gestion où tout est clair.

L'assemblée approuve le rapport financier et remercie le trésorier de son travail.

Cotisation:

Après plusieurs années sans hausse le comité directeur propose de passer la cotisation des clubs de 100 à 105€. La proposition est approuvée à l'unanimité des clubs.

Commission de discipline:

La commission n'a pas eu à se réunir cette année. Les directeurs de jeu sont invités à inscrire tout incident sur les feuilles de match.

Commission médicale:

Le président rappelle que les contrôles anti dopage sont courants en finale de France. Pour toute question aux sujets des médicaments autorisés, se rapprocher de Pedro de Roa qui pourra vous donner tous renseignements nécessaires.

Arbitrage:

Aucune demande n'a été faite auprès d'Alain Gillet pour une formation et il n'y a donc pas de nouvel arbitre dans le district. Le président rappelle aux clubs de motiver leurs membres à devenir arbitre

Laurent Pariot a été nommé arbitre fédéral.

Le trésorier fait part d'un courrier de Patrick Gérome au sujet de ses frais d'arbitrage pour une finale de district. Il n'était pas d'accord sur le prix du repas et a renvoyé un chèque de 5.60 euros. Le trésorier propose de lui renvoyer. L'assemblée accepte sa proposition. Désormais les frais pris en compte seront établis suivant les règles de la Fédération aussi bien pour les frais kilométriques que pour les repas.

Formation:

3 formations ont eu lieu dans les clubs et subventionnées partiellement par le CDB. Deux aux trois bandes par Jérôme Barbeillon à Dangeau et Chartres et une par Stéphane Nole.

Commission féminine:

Brigitte Gaultier souhaite que le CDB accorde plus d'aide aux féminines. Le président rappelle que le budget dépend des subventions qui nous sont accordées.

Commission sportive:

Michael Lecomte présente le rapport sportif. Il y a eu 35 week-ends de compétition avec 120 poules et 1200 matches sur la saison. Tous les clubs ont organisé des compétitions. Angerville 16, Coulombs et Dreux 13, Dangeau 12, Chartres 10, Lucé 8, La Loupe 7 et Châteaudun 5. Chartres a eu moins de compétitions car il est très sollicité par la ligue.

Le numéro de licence figurera dans la saisie des feuilles de match, inscrire -1 sur la feuille lors d'un forfait de dernière minute.

Tous les clubs ont donné les résultats sur Delphi à l'exception d'Angerville mais ce sera fait rapidement.

Attention à la saisie des matches. Il y a eu erreur de saisie entre Bidault et Girard ce qui fausse leurs moyennes.

Le responsable donne ensuite la liste des titres et en particulier le titre de champion de France au cadre nationale 2 pour David Lecomte qui est chaleureusement applaudi et félicité par son frère en particulier. Il jouera deux finales de France cette année.

La réunion d'encadrement est fixée au 16 septembre 2011 à 19h00 à Chartres.

Questions diverses:

Angerville: le club demande à ce que les dates des tournois jeunes soient respectés pour la crédibilité de notre spot vis-à-vis des jeunes et de leurs parents. Les organiser en dehors des vacances scolaires. Il faut également intéresser les jeunes aux 4 billes qui est un excellent apprentissage.

Chartres: le président demande à ce que les tournois d'un même mode de jeu et d'une même catégorie soient plus rapprochés. Réponse ce n'est pas simple parce que la ligue et la Fédération imposent des dates. Il demande aussi à ce qu'il y ait plus de tournois le samedi, que les joueurs aient le choix. Jouer également le challenge le samedi soir.

Châteaudun: RAS

Coulombs: RAS

Dangeau: RAS

Dreux: le club demande à pouvoir modifier la liste des joueurs et que le numéro de licence figure sur les feuilles de match

Demande le prix de la licence 2011: elle n'est pas encore fixée par la Fédé ni la ligue.

Le club se plaint de ne pas avoir eu de réponses des clubs du CDB pour le tournoi amical qu'ils organisent. La feuille a généralement été affichée dans les clubs mais les joueurs ne se sont pas inscrits et il n'y a pas eu de réponses, à corriger.

Illiers: demande comment on saisit les résultats sur Delphi. David se propose de leur faire une formation

La Loupe: demande si maintenant qu'ils sont plus de 20 compétiteurs, ils peuvent toujours recevoir à trois. La règle est de recevoir à trois si moins de 20 compétiteurs, c'est la règle en ligue et si le club se qualifie en ligue il devra recevoir à 6.

Le président lève la séance à 21h40